Burundi : HRW dénonce des viols collectifs commis par des proches du pouvoir

Human Rights Watch, 27 juillet 2016Â Burundi : Des viols collectifs commis par des jeunes du parti au pouvoir Des attaques visant des proches dâ€™opposants prÃ©sumÃ©s ont Ã©tÃ© perpÃ©trÃ©es par des membres de la ligue des jeunes e policiers (Nairobi) â€“ Des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir auÂ Burundi, les Imbonerakure, ont Ã maintes reprises violÃ© collectivement des femmes depuis quâ€™une vague de manifestations politiques a commencÃ© en 2015, a dÃ©clarÃ© Human Rights Watch aujourdâ€™hui. Nombre de ces viols semblent avoir pris pour cible des membres de familles dâ€™opposants prÃ©sumÃ©s au gouvernement. Des policiers ou des hommes vÃªtus dâ€™uniformes de police ont Ã©galeme commis des viols.

De maniÃ¨re comparable dans de nombreux endroits et dans plusieurs provinces, des hommes munis dâ€™armes Ã feu, de bÃ¢tons ou de couteaux ont violÃ© des femmes lors dâ€™attaques menÃ©es Ã leurs domiciles, le plus souvent de nuit. Des hommes des familles de ces femmes, dont certains Ã©taient membres de partis dâ€™opposition, ont Ã©galement Ã©tÃ© pris p cible et certains ont Ã©tÃ© tuÃ©s ou enlevÃ©s. Des survivantes ont fait Ã©tat non seulement de blessures immÃ©diates mais a de sÃ©quelles Ã plus long terme, y compris des maladies sexuellement transmissibles, des grossesses non dÃ©sirÃ©es, ainsi que des symptÃ´mes dâ€™anxiÃ©tÃ© et de dÃ©pression. Les femmes nâ€™ont pas non plusÂ Ã©tÃ© Ã lâ€™abri du viol dan rÃ©fugiÃ©s, et les services pour leur venir en aide sont insuffisants et doivent Ãªtre mieux financÃ©s. La police tanzanienne travaillant dans les camps devrait veiller Ã ce que tous les cas de viol fassent lâ€™objet dâ€™enquÃªtes approfondies. Â«Â De agresseurs de la ligue des jeunes du parti au pouvoir au Burundi ont ligotÃ©, sauvagement battu, et violÃ© collectivement des femmes, souvent alors mÃªme que leurs enfants se trouvaient Ã proximitÃ©Â Â», a dÃ©clarÃ©Â Skye Wheeler, chercheus sur les situations d'urgence auprÃ¨s de la division Droits des femmes de Human Rights Watch. Â«Â De nombreuses femmes subissent des sÃ©quellesÂ physiques et psychologiques Ã long terme.Â Â» Human Rights Watch a menÃ© des entretiens avec plus de 70 victimes de viol en mai 2016 dans le camp de rÃ©fugiÃ©s de Nduta dans lâ€™ouest de laÂ Tanzanie Nduta est lâ€™un des trois camps tanzaniens, qui abritent 140 000 rÃ©fugiÃ©s burundais.Â Des dizaines de femmes ont dit avoir Ã©tÃ© violÃ©es chez elles ou Ã proximitÃ© de leur maison. Quatorze dâ€™entre elles ont affirmÃ© avoir reconnu au moi de leurs agresseurs comme Ã©tant unÂ Imbonerakure. Dans certains autres cas, elles ont indiquÃ© que les violeurs Ã©taient vÃªtus dâ€™uniformes de police. Dans dâ€™autres cas, elles nâ€™ont pu dÃ©terminer qui Ã©taient leurs agresseurs. Une fem de 36 ans a expliquÃ© quâ€™elle avait Ã©tÃ© violÃ©e dans le quartier de Mutakura Ã Bujumbura, la capitale, en octobre 2015 :Â Â«Â Jâ€™Ã©tais maintenue par les bras et les jambes. [Un agresseur] a ditÂ :Â â€˜On va la tuer, câ€™est la femme dâ€™u nationales de libÃ©ration, parti dâ€™opposition) tandis quâ€™ils me violaient.Â Â» TroisÂ ImbonerakureÂ lâ€™ont violÃ©e, a- dont un hommeÂ quâ€™elle dit avoir reconnu comme ayant patrouillÃ© dans le quartier. LesÂ ImbonerakureÂ avaient harcelÃ© verbalement son mari, membre des FNL, au cours de plusieurs visites Ã leur domicile ayant prÃ©cÃ©dÃ© lâ€™attaque durant laquelle les hommes lâ€™ont emmenÃ©. Le corps de son mari a Ã©tÃ© retrouvÃ©Â le lendemain dans un fossÃ© loin de la ma Comme nombre dâ€™autres personnes interrogÃ©es par Human Rights Watch, la victime a dit quâ€™elle avait encore du mal dormir et quâ€™elle avait des flashbacks de lâ€™agression. Certains viols semblent avoir Ã©tÃ© commis afin de dissuader des personnes de fuir le Burundi. Six femmes ont indiquÃ© avoir Ã©tÃ© violÃ©es du cÃ´tÃ© burundais de la frontiÃ¨re tanzanienne des individus dont elles pensaient quâ€™ils Ã©taient desÂ ImbonerakureÂ ou dont elles savaient quâ€™ils Ã©taient des policie burundais, entre mi-2015 et dÃ©but 2016. Les agresseurs ont ordonnÃ© aux victimes de rentrer chez elles, ou les ont harcelÃ©es verbalement pour avoir tentÃ© de sâ€™enfuir. Seize autres personnes ayant tentÃ© de fuir ont fait Ã©tat dâ€™exto passages Ã tabac, de harcÃ¨lement verbal ou de dÃ©tention par desÂ ImbonerakureÂ ou par des policiers. Dâ€™autres viols o peut-Ãªtre Ã©tÃ© commis de maniÃ¨re opportuniste. Human Rights Watch a Ã©crit au prÃ©sident du parti au pouvoir, Pascal Nyabenda, le 12 juillet 2016, sollicitant sa rÃ©ponse aux allÃ©gations de viol commis par desÂ Imbonerakure,Â mais ce courrier est restÃ© sans rÃ©ponse. De nombreuses femmes ont fui le Burundi immÃ©diatement aprÃ¨s avoir Ã©tÃ© violÃ©es, avant dâ€™avoir pu recevoir des services mÃ©dicaux dâ€™urgence. Human Rights Watch a constatÃ© que dans de nombreux ces femmes nâ€™avaient pas Ã©tÃ© identifiÃ©es comme victimes de viol Ã leur arrivÃ©e dans les camps de transit humanitai cÃ´tÃ© tanzanien de la frontiÃ¨re. De ce fait, elles nâ€™ont pas reÃ§u de soins dâ€™urgence pour exposition au VIH ni de contraception dâ€™urgence, qui font partie desÂ normes minimalesÂ de lâ€™Organisation mondiale de la SantÃ© pour la gesti clinique des victimes de viol. Lâ€™une des femmes nâ€™ayant pas reÃ§u ces soins dâ€™urgence sâ€™est retrouvÃ©e encei du viol subi. Une autre a dÃ©couvert ultÃ©rieurement quâ€™elle Ã©tait sÃ©ropositive. Toutes deux ont indiquÃ© quâ€™il nâ€™ moyen Ã©vident de signaler les viols dans les camps de transit. Des travailleurs humanitaires ont expliquÃ© Ã Human Rights Watch quâ€™ils poursuivaient la formation du personnel aux postes frontiÃ¨res, quâ€™ils avaient stockÃ© des mÃ©dicaments frontiÃ¨re et quâ€™ils essayaient dâ€™augmenter le nombre du personnel fÃ©minin sâ€™y trouvant, afin dâ€™encourager les signaler les violences sexuelles. Les personnes ayant fui vers la Tanzanie ne sont pas Ã lâ€™abri de la violence sexuelle dans les camps de rÃ©fugiÃ©s, oÃ¹ le nombre Ã©levÃ© de viols est alarmant, notamment les viols dâ€™enfants. Des femmes filles ont Ã©tÃ© violÃ©es aussi bien Ã lâ€™intÃ©rieur des camps que dans les endroits Ã lâ€™extÃ©rieur oÃ¹ elles vont cherc pour le feu ou bien des marchandises destinÃ©es au marchÃ©. Ces viols reprÃ©sentent souvent jusquâ€™Ã trois ou quatre ca par semaine. Les femmes ont indiquÃ© que les agresseurs comprenaient dâ€™autres rÃ©fugiÃ©s burundais ainsi que des Tanzaniens. Des travailleurs humanitaires ont confiÃ© Ã Human Rights Watch quâ€™ils Ã©taient prÃ©occupÃ©s par le nombr de viols dâ€™enfants. Les victimes ont dÃ©clarÃ© que les organisations dâ€™aide assurant des services dans les camps ne fournissent pas de services dâ€™assistance psychologique ni de soins post-traumatiques suffisants. Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les rÃ©fugiÃ©s (HCR) a indiquÃ© que les pays bailleurs de fondsÂ ont fourni moins de 40 %Â des fonds nÃ©cessaires Ã lâ€™aide aux rÃ©fugiÃ©s du Burundi en Tanzanie. Selon le HCR, de mai Ã septembre 2015, 323 personnes femmes et 59 filles) ont signalÃ© au personnel humanitaire de Nyaragusu des cas de viol ou dâ€™agression sexuelle sâ€™Ã©t produits au Burundi, notamment alors quâ€™elles tentaient de fuir. Nyaragusu est le premier et le plus vaste camp tanzanien de rÃ©fugiÃ©s accueillant des Burundais. Le HCR a indiquÃ© que sur la totalitÃ© des incidents signalÃ©s entre juin et octobre 2015, selon les femmes, 16 auraient Ã©tÃ© le fait de membres de la police et 177 auraient Ã©tÃ© perpÃ©trÃ©s par dâ€™autre

membres des forces de sÃ©curitÃ© ou par desÂ Imbonerakure. Plus de 170 personnes ont signalÃ© des viols au Burundi ou au cours de leur fuite aux travailleurs humanitaires dans les deux camps tanzaniens les plus rÃ©cents, Nduta et Mtendeli, depuis leur ouverture Ã la fin de lâ€™annÃ©e derniÃ¨re, selon le HCR. Il est possible que certaines femmes aient pu signaler des viols deux fois si elles sont allÃ©es de Nyaragusu aux nouveaux camps. Les cas de viol signalÃ©s pourraient ne reprÃ©senter quâ€™une partie du vÃ©ritable total. Des membres du personnel mÃ©dical dâ€™organisations humanitaires ont i Human Rights Watch que selon eux de nombreuses femmes ne signalent pas les viols, sauf si elles ont besoin de soins pour des problÃ¨mes mÃ©dicaux durables. Certaines des femmes interrogÃ©es ont mentionnÃ© des relations tendues entre Tutsis et Hutus dans le camp, et souvent entre des familles ou mÃªme au sein de celles-ci. Certaines ont dit craindre dâ€™Ã©ventuelles attaques de la part dâ€™ImbonerakureÂ qui selon elles se trouvaient Ã Nduta pour cibler et harceler les ge Human Rights Watch nâ€™a pas Ã©tÃ© en mesure de vÃ©rifier ces affirmations. Le HCR finance la police tanzanienne dans le camps de rÃ©fugiÃ©s. Le poste de police du camp de Nduta compte parmi son personnel au moins trois femmes travaillant Ã un Â«Â bureau du genreÂ Â» qui encourage les femmes Ã signaler les abus. Plusieurs personnes interrogÃ©es ont indiquÃ© quâ€™elles apprÃ©ciaient les efforts de la police tanzanienne, notamment le placement en dÃ©tention des criminels prÃ©sumÃ mÃªme sâ€™il ne sâ€™agissait parfois que de courtes pÃ©riodes. Dans dâ€™autres cas, toutefois, des femmes ont affirmÃ© police tanzanienne ne semblait pas sâ€™intÃ©resser Ã trouver les coupables si les femmes avaient Ã©tÃ© agressÃ©es Ã lâ€™ du camp de Nduta, ou bien quâ€™elle nâ€™avait pas tentÃ© sÃ©rieusement dâ€™arrÃªter les agresseurs dans le camp. Une dâ€™assistance juridique, le Womenâ€™s Legal Aid Center (WILAC), qui travaille Ã Nduta, a indiquÃ© que cinq individus avai Ã©tÃ© officiellement mis en accusation pour viol depuis lâ€™ouverture de Nduta en octobre. Quatre dâ€™entre eux ont Ã©tÃ© non coupables, et une affaire Ã©tait en cours Ã la fin mai. Il y a eu deux inculpations pour violence domestique. Les services dâ€™avortement ne sontÂ lÃ©galement accessibles en TanzanieÂ que pour sauver la vie dâ€™une femme. Cette loi t restrictive signifie que les femmes enceintes comme consÃ©quence dâ€™un viol sont contraintes dâ€™avoir les enfants. Les prestataires de soins mÃ©dicaux devraient recourir Ã lâ€™exception de lâ€™interdiction dans la plus grande mesure du possib ils devraient considÃ©rer le fait quâ€™une femme choisisse un avortement dangereux, ou le suicide, comme une consÃ©quenc mettant sa vie en pÃ©ril. Le gouvernement tanzanien devrait modifier ses lois pour rendre lâ€™avortement accessible Ã toutes les femmes, ou tout au moins aux victimes de viol. En 2015 et 2016,Â Human Rights Watch a documentÃ©Â la faÃ§on dont des membres de la police et des services de renseignement du Burundi, ainsi que desÂ Imbonerakure, sâ€™en sont pris aux opposants prÃ©sumÃ©s, ayant recours auxÂ meurtres, aux disparitions, Ã laÂ tortureÂ et aux arrestations arbitraires. Le PrÃ©sident Pierre Nkurunziza devrait dÃ©noncer publiquement les abus commis par les forces de sÃ©curitÃ© et par lesÂ ImbonerakureÂ et faire en sorte que les violeurs et autres agresseurs soient traduits en justice. Le Conseil de sÃ©curitÃ© de lâ€™ONU devrait autoriser la mise en place dâ€™une force de police internationale robuste au Burundi, comprenant des femmes policiÃ¨res, afin dâ€™empÃªcher les abus, notamment le viol. Lâ€™ONU et les pays qui fournissent des policiers devraient sâ€™assurer quâ€™ils dÃ©tiennent la formation et lâ€™expertise nÃ©cessaires pour enquÃªter sur ces crimes, et qu sÃ©curitÃ© et le soutien aux personnes survivantes de violence sexuelle font partie de leurs prioritÃ©s. Le Conseil de sÃ©curitÃ© de lâ€™ONU devrait aussiÂ mettre en place dâ€™urgence une commission dâ€™enquÃªte internationale indÃ©pe dâ€™une expertise judiciaire et mÃ©dico-lÃ©gale, ainsi que dâ€™une expertise en matiÃ¨re dâ€™enquÃªtes sur la torture et la sexuelle. Cette commission devrait rÃ©diger et rendre public dans de brefs dÃ©lais un rapport comprenant des recommandations en matiÃ¨re de lutte contre lâ€™impunitÃ©, dâ€™Ã©ventuelles rÃ©parations financiÃ¨res pour les victimes e meilleur accÃ¨s aux services de santÃ©. La commission sâ€™appuierait sur le travail du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et sur dâ€™autres initiatives de lâ€™ONU et de lâ€™Union africaine au Burundi, et pourrait contribuer Ã lâ€™examen de la situation au Burundi par la Cour pÃ©nale internationale. Lâ€™identification dans les camps de transit tanzaniens des victimes de violence sexuelle devrait Ãªtre amÃ©liorÃ©e, notamment en augmentant le nombre de femmes dans le personnel, et en sâ€™assurant que les victimes disposent dâ€™un lieu sÃ»r et confidentiel pour signaler le viol. Les victimes de viol devraient avoir accÃ¨s Ã des soins spÃ©cifiques post-viol respectant les normes de lâ€™Organisation mondiale de la santÃ notamment, si besoin, une prophylaxie anti-VIH et une contraception dâ€™urgence. Â«Â De plus en plus de personnes au niveau mondial vivent en situation de dÃ©placement, ou comme rÃ©fugiÃ©es, pendant des pÃ©riodes de plus en plus longuesÂ Â», a conclu Skye Wheeler.Â Â«Â En Tanzanie, comme ailleurs, les organisations humanitaires, le gouvernement du pays dâ€™accueil ainsi que les pays bailleurs de fonds disposant de moyens financiers devraient renforcer la prestation de services afin de remplir leurs obligations de protÃ©ger la santÃ© et la sÃ©curitÃ© des victimes de viol et pour garantir le respect de leurs droits fondamentaux.Â Â» Informations complÃ©mentaires La crise au BurundiÂ En avril 2015, le PrÃ©siden Pierre Nkurunziza du Burundi a annoncÃ© quâ€™il briguerait un troisiÃ¨me mandat, dÃ©clenchant une crise politique et des droits humains. La police a violemment rÃ©primÃ© les manifestations, et le gouvernement a exercÃ© sa rÃ©pression contre ses opposants prÃ©sumÃ©s et ses dÃ©tracteurs. Les meurtres ciblÃ©s et les attaques par les forces gouvernementales et les groupes dâ€™opposition armÃ©s se sont intensifiÃ©s. Au dÃ©but du mois de dÃ©cembre, plusieurs centaines de personnes av dÃ©jÃ Ã©tÃ© tuÃ©es. De graves abus se sont poursuivis au Burundi, notamment des actes de torture et des disparitions forcÃ©es, tout au long des six premiers mois de 2016. Des centaines de milliers de Burundais ont fui vers les pays voisins, vers la Tanzanie pour la plupart, oÃ¹ trois camps de rÃ©fugiÃ©s ont Ã©tÃ© Ã©tablis, mais Ã©galement en Ouganda, au Rwanda et en RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo. Human Rights Watch nâ€™a pas menÃ© de recherches sur les viols de rÃ©fugiÃ©es burundaises dans ces autres pays. Viols commis par desÂ ImbonerakureÂ Le Burundi prÃ©sente de longs antÃ©cÃ©dents de viol, commis notamment lors de pÃ©riodes de conflit ou de crise politique. Selon certaines indications, il y a aurait un nombre Ã©levÃ© de ces crimes mÃªme en pÃ©riode de relative stabilitÃ©. En juin 2015, le Centre Seruka, une organisation burundaise qui aide les victimes de violence sexuelle, a indiquÃ© que de 120 Ã 130 victimes de violence sexuelle avaient demandÃ© de lâ€™aide auprÃ¨s de leurs services chaque mois. La majoritÃ© de ces personnes Ã©taient des enfants. Les survivantes interrogÃ©es ont dÃ©clarÃ© que dans certains cas, elles avaient Ã©tÃ© violÃ©es par des hommes quâ€™elles savaient Ãªtre desÂ Imbonerakure,Â et qui parfois travaillaient avec la police. De nombreuses survivantes nâ€™ont Ã©tÃ© en mesure dâ€™identifier leurs violeurs par leurs noms, mais pensaient quâ€™elles avaient Ã©tÃ© violÃ©es en raison d

membre de leur famille avec un parti dâ€™opposition ou bien Ã cause dâ€™un grief contre leur mari. Les membres de la ligue jeunes du parti au pouvoir, le Conseil National pour la DÃ©fense de la DÃ©mocratie â€“ Forces pour la DÃ©fense de la DÃ©mocratie (CNDD-FDD), connus sous le nom dâ€™Imbonerakure, sont organisÃ©s Ã lâ€™Ã©chelle de tout le pays, jusquâ local, et sont depuis longtemps utilisÃ©s pour cibler des opposants au gouvernement. Leur rÃ´le dans la rÃ©pression sâ€™est intensifiÃ© depuis avril 2015. Plus de dix femmes interrogÃ©es ont affirmÃ© que desÂ ImbonerakureÂ les avaient harcelÃ©es avant mÃªme avril 2015, mais que cela sâ€™Ã©tait aggravÃ© aprÃ¨s lâ€™annonce du PrÃ©sident Nzurunziza quâ€™il briguer nouveau mandat. Plusieurs femmes ont expliquÃ© que les ImbonerakureÂ avaient commencÃ© Ã porter des armes et quâ€™il avaient endossÃ© un rÃ´le plus important pour la sÃ©curitÃ© dans leurs villages ou leurs villes. DesÂ ImbonerakureÂ connus d leurs victimes, des hommes vÃªtus dâ€™uniformes de police, et des hommes armÃ©s non identifiÃ©s, dont certains ont accusÃ les victimes de soutenir un parti dâ€™opposition ou dâ€™avoir pour conjoint un partisan de lâ€™opposition, faisaient partie des individus responsables de viols, certains collectifs, commis contre 38 femmes interrogÃ©es par Human Rights Watch.
Dans deux cas, des filles ont subi des viols collectifs au cours dâ€™attaques contre leurs maisons ou Ã proximitÃ©. Ces attaques, presque toujours de nuit, ont Ã©tÃ© perpÃ©trÃ©es par des groupes dâ€™hommes armÃ©s de fusils, de bÃ¢tons, de grenades ou de couteaux. Dans la majoritÃ© des cas, la victime a Ã©tÃ© violÃ©e par plus dâ€™un homme. Dans 23 cas, les victimes nâ€™ont pas reconnu les individus qui les ont agressÃ©es, mais elles ont dÃ©clarÃ© que certains de ces hommes Ã© vÃªtus de T-shirts du parti au pouvoir ou dâ€™uniformes de la police, que portent parfois lesÂ Imbonerakure. Les victimes ont indiquÃ© soit que desÂ ImbonerakureÂ avaient antÃ©rieurement menacÃ© des membres de leurs familles, soit que les agresseurs avaient attaquÃ© des hommes de la famille, ou avaient posÃ© des questions Ã leur sujet et dÃ©nigrÃ© leurs opinions politiques. Certaines femmes ont Ã©galement indiquÃ© quâ€™elles pensaient que leurs agresseurs Ã©taient desÂ ImbonerakureÂ parce que cette organisation contrÃ´lait les quartiers des victimes et quâ€™il nâ€™y avait aucun autre gro armÃ© dans leur secteur. Dans un cas les agresseurs ont pris un tÃ©lÃ©phone portable, et dans deux autres cas ils ont extorquÃ© de lâ€™argent aux femmes, mais le vol ne semble pas avoir Ã©tÃ© leur principale motivation. Dans plusieurs attaqu dÃ©crites par les femmes, les agresseurs ont soit tuÃ© un homme de la famille soit lâ€™ont enlevÃ©. Dans trois cas, les agresseurs ont battu un conjoint ou un autre homme de la famille. Dans quatre incidents lâ€™homme faisant partie de la famille de la victime a pris la fuite au dÃ©but de lâ€™attaque. Un groupe dâ€™ImbonerakureÂ a violÃ© la fille de N.M. Ã¢gÃ©e ans, aprÃ¨s avoir attaquÃ© leur maison familiale, dans la province de Karusi, fin avril 2015. O.P. a vu un chef local des ImbonerakureÂ entrer dans la maison avec dâ€™autres hommes avant quâ€™elle ne prenne la fuite, laissant sa fille derriÃ¨re e Quand elle est revenue, elle a trouvÃ© sa fille assise dans des draps ensanglantÃ©s. Celle-ci a dit Ã sa mÃ¨re que quatre hommes lâ€™avaient violÃ©e. Le mari de O.P. a quittÃ© le pays le lendemain, craignant que lâ€™attaque nâ€™ait Ã©tÃ© dirig avait dÃ©jÃ Ã©tÃ© arrÃªtÃ© deux fois et dÃ©tenu pendant de courtes pÃ©riodes par desÂ ImbonerakureÂ des environs, parce nâ€™adhÃ©rait pas au parti au pouvoir, selon O.P. Plusieurs viols signalÃ©s Ã Human Rights Watch ont eu lieu Ã la fin de 20 lorsque les violations des droits humains se sont multipliÃ©es au Burundi, en particulier Ã Bujumbura. Le mari de B.A., policier et membre du FNL, a Ã©tÃ© tuÃ© par balle alors quâ€™il Ã©tait en service. Le 13 dÃ©cembre 2015, a dÃ©clarÃ© N.B. 22 ans, un groupe dâ€™ImbonerakureÂ ont pÃ©nÃ©trÃ© de force dans sa maison, lâ€™ont frappÃ©e Ã coups de bÃ¢ton, puis eux lâ€™ont violÃ©e. Elle a indiquÃ© que des hommes, qui lui avaient dit Ãªtre desÂ Imbonerakure, sâ€™Ã©taient Ã plusieurs introduits de force Ã son domicile au cours des trois mois ayant prÃ©cÃ©dÃ© lâ€™attaque, Ã la recherche de son mari, la harc verbalement et lâ€™accusant de le cacher. Dans cinq cas, les femmes interrogÃ©es ont dÃ©clarÃ© que les cadavres des hommes enlevÃ©s avaient Ã©tÃ© dÃ©couverts abandonnÃ©s prÃ¨s du lieu de lâ€™attaque. Dâ€™autres ignoraient depuis de nombreuses semaines oÃ¹ se trouvaient les membres de leur famille. S.W., 17 ans, ne savait toujours pas oÃ¹ se trouvait son pÃ¨re plusieurs mois aprÃ¨s que sa famille avait Ã©tÃ© attaquÃ©e en aoÃ»t 2015 dans le quartier de Kinama Ã Bujumbura QuatreImbonerakure,Â vÃªtus de T-shirts du parti au pouvoir, lâ€™ont traÃ®nÃ©e jusquâ€™Ã une bananeraie prÃ¨s de chez e violÃ©e aprÃ¨s que dâ€™autres hommes de leur groupe aient emmenÃ© son pÃ¨re, membre du parti dâ€™opposition Mouvem pour la SolidaritÃ© et la DÃ©mocratie (MSD). Un voisin qui Ã©tait unÂ ImbonerakureÂ a fini par dire Ã la famille que son pÃ¨re avait Ã©tÃ© tuÃ©. Des femmes ont expliquÃ© que si lâ€™homme recherchÃ© par les agresseurs nâ€™Ã©tait pas lÃ , ils voula il se trouvait et ils disaient parfois Ã la victime quâ€™ils la violaient parce quâ€™ils nâ€™avaient pas pu trouver lâ€™homme. D cas, les femmes ont indiquÃ© que les hommes sâ€™Ã©taient enfuis avant que le viol nâ€™ait lieu, ou avaient commencÃ© Ã ailleurs de faÃ§on habituelle, Ã cause des menaces.Â Le mari de M.N., a-t-elle expliquÃ©, avait fait lâ€™objet de harcÃ¨lemen en raison de son appartenance Ã un parti dâ€™opposition depuis que sa famille Ã©tait revenue dans la province de Muyinga au Burundi en 2012 aprÃ¨s sâ€™Ãªtre exilÃ©e en Tanzanie, et il avait commencÃ© Ã dormir chez des amis pour sa sÃ©curitÃ©. E dÃ©cembre 2015, un groupe dâ€™ImbonerakureÂ a ordonnÃ© Ã ses voisins de ne pas sortir de chez eux et a pÃ©nÃ©trÃ© de dans sa maison. Deux dâ€™entre eux ont contraint M.N. Ã sortir de son lit, lâ€™ont jetÃ©e par terre et lâ€™ont violÃ©e, a-t-ell Elle a reconnu lâ€™un dâ€™eux comme Ã©tant unÂ Imbonerakure. Dans trois autres cas, le viol a eu lieu des semaines ou de mois aprÃ¨s quâ€™un mari ou un autre homme de la famille ait Ã©tÃ© tuÃ© ou ait disparu lors dâ€™une attaque prÃ©cÃ©dent nombreux cas, des personnes connues comme Ã©tant desÂ ImbonerakureÂ avaient menacÃ© ou agressÃ© lâ€™homme faisa partie de la famille de la victime avant lâ€™attaque, souvent lors de visites au domicile pendant la journÃ©e. Des femmes ont souvent continuÃ© Ã recevoir des menaces aprÃ¨s une attaque contre un homme de la famille, et mÃªme parfois aprÃ¨s avoir Ã©tÃ© violÃ©es. Onze des cas de viols et dâ€™autres abus signalÃ©s ont eu lieu Ã Bujumbura, en particulier dans les quartiers de Mutakura, Cibitoke et Musaga, oÃ¹ il y avait eu des affrontements violents entre la police et les manifestants suite Ã la dÃ©cision du PrÃ©sident Nkurunziza de briguer un troisiÃ¨me mandat. Toutefois, des attaques similaires ont Ã©tÃ© signalÃ©es dans dâ€™autres endroits. De nombreuses femmes se trouvant dans les camps de rÃ©fugiÃ©s Ã©taient originaires rÃ©gions frontaliÃ¨res comme les provinces de Makamba, Ruyigi et Muyinga. Dans certains cas, les commentaires des agresseurs au cours des attaques, ainsi que le harcÃ¨lement avant et aprÃ¨s, semblaient indiquer que la principale motivation des abus Ã©tait politique, liÃ©e au fait que des proches de la victime Ã©taient membres de partis dâ€™opposition. Toutefois, il se peut quâ€™il y ait eu dâ€™autres motivations. Nombre de femmes qui avaient Ã©tÃ© agressÃ©es Ã©taient reve Burundi entre 2010 et 2012 aprÃ¨s avoir vÃ©cu en Tanzanie pendant de nombreuses annÃ©es. Bon nombre dâ€™entre elles

sâ€™Ã©taient retrouvÃ©es Ã leur retour mÃªlÃ©es Ã des conflits fonciers, avec des voisins ou dâ€™autres membres de la fa
occupant leurs maisons. Dans plusieurs cas, des femmes ont affirmÃ© que les attaques commises par
lesÂ ImbonerakureÂ semblaient Ãªtre liÃ©es Ã des conflits fonciers de longue date dans leurs communautÃ©s. Certaines
femmes pensaient que lâ€™appartenance ethnique pouvait avoir jouÃ© un rÃ´le. Deux femmes tutsies ont indiquÃ© que les
agresseurs ont profÃ©rÃ© Ã leur encontreÂ des injures Ã caractÃ¨re ethnique au cours de lâ€™attaque. Dâ€™autres estimaie
dimension ethnique constituait un facteur plus important dans les communautÃ©s comptant peu de familles tutsies.
Human Rights Watch nâ€™a pas interrogÃ© les personnes Ã propos de leur appartenance ethnique. Certaines attaques ont
peut-Ãªtre Ã©tÃ© liÃ©es Ã©galement Ã des querelles ou Ã des griefs personnels. En juillet 2015, deux hommes ont violÃ© J.N
ans, dans la province de Muyinga, a-t-elle dÃ©clarÃ©, tandis que troisÂ ImbonerakureÂ regardaient, dont un dirigeant local
quâ€™elle a reconnu. Les hommes ont battu son mari puis lâ€™ont emmenÃ© hors de la maison pendant lâ€™attaque. Elle a
quâ€™elle pensait avoir Ã©tÃ© violÃ©e parce quâ€™elle et son mari Ã©taient membres des FNL, mais aussi parce que son ma
autoritÃ© locale dans son quartier, avait signalÃ© Ã la police une beuverie chez une prostituÃ©e Ã laquelle participaient des
hommes du quartier, et certains des hommes avaient Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s. J.N., a indiquÃ© que les hommes qui lâ€™ont agressÃ©
disaientÂ : Â«Â Il nous a empÃªchÃ©s dâ€™utiliser la prostituÃ©e, alors nous allons [avoir des relations sexuelles avec] toi Ã la
place.Â Â» Viols commis par des membres des forces de sÃ©curitÃ©Â Dans plusieurs cas, les groupesÂ qui ont attaquÃ© des
maisons comptaient un ou plusieurs hommes vÃªtus dâ€™uniformes de la police ou de lâ€™armÃ©e. Il sâ€™agissait peut-Ãªtre
membres des forces de sÃ©curitÃ© ou dâ€™Imbonerakure, qui sont souvent vÃªtus dâ€™uniformes de la police ou de lâ€™arm
membres de la police ou de lâ€™armÃ©e ont Ã©galement agressÃ© et violÃ© des femmes. Human Rights Watch a documentÃ©
plusieurs cas dans lesquels des membres de la police ont violÃ© des femmes. Un groupe de policiers, tous vÃªtus
dâ€™uniformes de la police de couleur bleue, se sont rendus chez F.P, 28 ans, et lâ€™ont harcelÃ©e, a-t-elle dit, Ã son domici
dans la ville de Nyanza Lac Ã trois reprises â€“ en avril, juillet et septembre 2015, quand deux dâ€™entre eux lâ€™ont violÃ©e
avril, les policiers ont emportÃ© certains de ses biens et en juillet ils ont volÃ© des documents relatifs Ã un compte bancaire
ayant appartenu Ã son mari, qui avait Ã©tÃ© militaire et membre des forces de maintien de la paix en Somalie avant dâ€™y
trouver la mort en 2014. DesImbonerakureÂ de la localitÃ© lâ€™ont aussi frÃ©quemment harcelÃ©e, disant que son mari nâ€™
rÃ©ussi Ã sâ€™enrichir quâ€™en recourant Ã la corruption pour obtenir des postes dans les forces de maintien de la paix. De
femmes ont dit avoir Ã©tÃ© violÃ©es alors quâ€™elles Ã©taient dÃ©tenues par la police. Une dirigeante locale dâ€™un parti d
Ã¢gÃ©e de 26 ans, a Ã©tÃ© dÃ©tenue pendant une nuit dans un poste de police fin fÃ©vrier 2016 aprÃ¨s avoir Ã©tÃ© accusÃ©
dâ€™organiser des rÃ©unions politiques et avoir refusÃ© dâ€™adhÃ©rer au CNDD-FDD. Un officier de police travaillant au cen
dÃ©tention lâ€™a violÃ©e, a-t-elle dÃ©clarÃ©. Peu de femmes ont le sentiment de pouvoir signaler en toute sÃ©curitÃ© Ã la p
viols ou dâ€™autres exactions, en raison notamment des relations Ã©troites entre certainsImbonerakureÂ et la police. Nombre
des personnes interrogÃ©es ont dit avoir craint dâ€™Ãªtre tuÃ©es si elles lâ€™avaient fait. La peur de nouvelles agressions air
le dÃ©sir de quitter le pays rapidement a Ã©galement empÃªchÃ© les femmes de chercher Ã obtenir des soins mÃ©dicaux
dâ€™urgence au Burundi, notamment de la contraception et des soins de prophylaxie dâ€™urgence post-exposition pour prÃ©v
lâ€™infection par le VIH. Quatre militaires ont enlevÃ© M.D., Ã¢gÃ©e de 27 ans, de sa maison Ã Kamenge, Ã Bujumbura, apr
avoir Ã©chouÃ© Ã trouver son mari, un membre du MSD qui avait Ã©tÃ© dÃ©tenu plusieurs fois, Ã la mi-dÃ©cembre 2015. Ils
dÃ©tenue pendant une journÃ©e dans la caserne de Kamenge, oÃ¹ deux des militaires lâ€™ont violÃ©e et battue. Viols et
harcÃ¨lement subis lors de tentatives de fuir le pays Des femmes ont Ã©tÃ© violÃ©es des deux cÃ´tÃ©s de la frontiÃ¨re en
tentant de se rÃ©fugier en Tanzanie, dans le cadre dâ€™un ensemble plus large de harcÃ¨lement et dâ€™extorsion de personn
tentant de fuir le Burundi. Certains des viols commis du cÃ´tÃ© burundais de la frontiÃ¨re semblent avoir Ã©tÃ© des tentatives
de la part de membres des forces de sÃ©curitÃ© et dâ€™ImbonerakureÂ visant Ã empÃªcher les personnes de quitter le Burun
Des policiers burundais ont violÃ© H.S., 24 ans, Ã la mi-mai 2015 alors quâ€™elle tentait de franchir un poste frontalier officiel
Kabonga, dans la province de Makamba. Elle a dÃ©clarÃ© que les hommes lâ€™avaient traitÃ© de chienne et lui avaient dit
quâ€™elle Ã©tait folle dâ€™essayer de quitter le pays alors quâ€™il nâ€™y avait pas de guerre. Ils lâ€™ont frappÃ©e et traÃ®
buissons, oÃ¹ deux des hommes lâ€™ont violÃ©e avant quâ€™un groupe de militaires nâ€™intervienne. Dans un autre cas, tr
hommes vÃªtus dâ€™uniformes de police ont violÃ© R.N. en octobre 2015 dans la province de Makamba sur un chemin
traversant la brousse alors quâ€™elle sâ€™apprÃªtait Ã atteindre la riviÃ¨re Muragarazi Ã la frontiÃ¨re. Dans dâ€™autres cas
femmes ont indiquÃ© avoir Ã©tÃ© violÃ©es par des hommes non identifiÃ©s. Un groupe dâ€™hommes aux environs du village
Murama dans la province de Muyinga ont interceptÃ© un groupe de femmes qui tentaient de franchir la frontiÃ¨re en aoÃ»t
2015 et ont exigÃ© de savoir pourquoi elles essayaient de quitter le pays. Trois des hommes ont ligotÃ© B.K., 45 ans, ainsi
que sa fille adulte et les ont violÃ©es. Les hommes les ont laissÃ© partir, a-t-elle dit, aprÃ¨s quâ€™elles aient promis de nâ€™e
parler Ã personne. G.O., 27 ans, a dÃ©clarÃ© quâ€™un groupe dâ€™hommes vÃªtus de T-shirts du CNDD-FDD lâ€™ont violÃ
nuit dans la rÃ©gion de Gatwe de la province de Makamba fin octobre 2015.Â Dans certains cas, les viols semblent avoir
Ã©tÃ© opportunistes. Quatre femmes ont indiquÃ© avoir Ã©tÃ© violÃ©es du cÃ´tÃ© tanzanien de la frontiÃ¨re par des hommes
identifiÃ©s parlant le kiha, une langue locale de la rÃ©gion de Kigoma en Tanzanie, ou le kiswahili. Manque
dâ€™assistanceÂ dans les camps de transit de TanzanieÂ La frontiÃ¨re entre le Burundi est la Tanzanie est poreuse, avec de
nombreux points de passage. Des organisations humanitaires ont mis en place un certain nombre de points de transit et
de centres de transit en Tanzanie oÃ¹ les rÃ©fugiÃ©s peuvent sâ€™enregistrer et recevoir de la nourriture et un abri avant dâ€™
conduits dans des camps de rÃ©fugiÃ©s. Human Rights Watch a constatÃ© que dans la majoritÃ© des cas, les femmes
interrogÃ©es qui avaient Ã©tÃ© violÃ©es quelques jours avant de parvenir aux camps de transit nâ€™avaient pas Ã©tÃ© ident
comme victimes par le personnel de ces camps. Les femmes ont dÃ©clarÃ© quâ€™elles se sentaient parfois trop intimidÃ©es
pour dire quâ€™elles avaient Ã©tÃ© violÃ©es, en particulier si seul du personnel masculin Ã©tait prÃ©sent. Dâ€™autres ont di
personnel semblait trop occupÃ© ou bien quâ€™elles nâ€™avaient pas signalÃ© le viol parce quâ€™on ne le leur avait pas de
consÃ©quence, sauf si les femmes Ã©taient rapidement transportÃ©es dans un camp de rÃ©fugiÃ©s, elles rataient lâ€™occas
dâ€™accÃ©der Ã la prophylaxie dâ€™urgence post-exposition au VIH, qui doit Ãªtre prise dans les 72 heures suivant lâ€™exp
Ã la contraception dâ€™urgence, qui doit Ãªtre administrÃ©e dans les 120 heures. Sur les vingt victimes interrogÃ©es arrivÃ©e

dans des camps de transit dans le crÃ©neau de cinq jours, les travailleurs humanitaires nâ€™en ont identifiÃ© que deux comme victimes de viol et les ont dirigÃ©es vers une assistance dâ€™urgence. Cinq dâ€™entre elles ont eu la chance de prendre rapidement un bus vers un camp, mais treize ont complÃ¨tement ratÃ© le crÃ©neau, certaines dâ€™entre elles laissÃ©es dans camps de transit pendant plus dâ€™une semaine. Lâ€™une des femmes sâ€™est retrouvÃ©e enceinte aprÃ¨s un viol ayant eu moins de 24 heures avant son arrivÃ©e dans un centre de transit. Une autre, qui avait Ã©tÃ© violÃ©e pour la seconde fois depuis 2015 en franchissant la frontiÃ¨re nâ€™a pas Ã©tÃ© identifiÃ©e comme victime de viol dans un camp de transit. De mÃª que deux autres personnes interrogÃ©es, elle a dÃ©couvert ultÃ©rieurement quâ€™elle Ã©tait sÃ©ropositive. Elle ignorait si ell contractÃ© le virus pendant le premier ou le second viol. Les travailleurs humanitaires se sont efforcÃ©s de mettre en place un systÃ¨me permettant dâ€™identifier les victimes de viol aux points frontaliers et de les aider Ã obtenir des soins. Les raisons pour lesquelles les procÃ©dures ne fonctionnent pas toujours ne sont pas claires. Le HCR a Ã©crit Ã Human Rights Watch que les travailleurs humanitaires aux points frontiÃ¨res avaient Ã©tÃ© formÃ©s pour filtrer les nouveaux arrivants afin dâ€™essayer de dÃ©couvrir si des personnes avaient Ã©tÃ© exposÃ©es Ã des violences sexuelles et dans ce cas, dâ€™accÃ acheminement vers des soins de santÃ© dâ€™urgence. Le HCR a indiquÃ© Ã©galement que le personnel aux points frontaliers se coordonnait avec les travailleurs humanitaires dans les camps afin dâ€™aider Ã garantir que les victimes recevaient des soins dans les camps. Le HCR a ajoutÃ© quâ€™en mai et juin 2016 il avait fourni au personnel dâ€™organisations non gouvernementales prÃ©sent aux points dâ€™entrÃ©e frontaliers des soins dâ€™urgence pour le VIH et la contraception. Â Lâ€™International Rescue Committee (IRC), qui fournit des services Ã 10 postes frontiÃ¨res, a indiquÃ© dans une lettre que leur organisation avait fait des efforts spÃ©cifiques pour augmenter le nombre de femmes dans son personnel en accord avec les meilleures pratiques, de sorte que les femmes victimes de viol se sentent plus Ã lâ€™aise pour le signaler. Toutefois, lâ€™organisation a prÃ©cisÃ© quâ€™en raison de prÃ©occupations sÃ©curitaires dans ces endroits isolÃ©s, ils avaient eu du conserver leur personnel fÃ©minin. Dâ€™aprÃ¨s les entretiens, il semble que les femmes ont rencontrÃ© moins dâ€™obstacles signaler les viols Ã Nduta quâ€™aux postes frontiÃ¨res. Si la principale responsabilitÃ© de la prestation de services incombe a gouvernement, dans les pays oÃ¹ le gouvernement nâ€™est pas dÃ©sireux ou capable de rÃ©pondre Ã ces besoins et oÃ¹ les agences de lâ€™ONU sont actives, ces derniÃ¨res ont une obligation claire au regard des droits humains de garantir que les besoins urgents sont satisfaits afin de respecter les droits fondamentaux Ã la santÃ© et Ã la vie. Viols dans le camp de Nduta Il y a eu de nombreux signalements de viols tant dans le camp de Nduta que dans le camp de rÃ©fugiÃ©s plus ancien de Nyaragusu, plus au sud, dans la rÃ©gion de Kigoma en Tanzanie. Des femmes, des hommes et des enfants ont Ã©tÃ© violÃ©s tant Ã lâ€™intÃ©rieur quâ€™Ã lâ€™extÃ©rieur des camps. Les autoritÃ©s tanzaniennes des camps ainsi que des mesures importantes pour prÃ©venir le viol mais devraient faire davantage pour garantir la protection, notamment en faisant mieux appliquer la loi contre les agresseurs. Pour pouvoir remplir pleinement leurs obligations, les organisations humanitaires devront Ãªtre mieux financÃ©es. Human Rights Watch a Ã©tÃ© particuliÃ¨rement prÃ©occupÃ© de constater quâ nombre important dâ€™enfants avaient Ã©tÃ© violÃ©s Ã Nduta. Human Rights Watch a interrogÃ© trois filles de moins de 18 a les parents proches de cinq autres enfants, tous de moins de 12 ans, dont trois de moins de 5 ans, qui avaient Ã©tÃ© violÃ©s depuis lâ€™ouverture du camp en octobre 2015. Huit femmes ou filles interrogÃ©es avaient Ã©tÃ© violÃ©es Ã lâ€™extÃ©rieu en ramassant du bois pour le feu ou en achetant des produits Ã vendre sur le marchÃ© de Nduta. Il nâ€™y a pas eu dâ€™arrestation et les agresseurs nâ€™ont pas Ã©tÃ© identifiÃ©s. Deux filles de 11 ans ont Ã©tÃ© violÃ©es lors du mÃªme in fÃ©vrier 2016 par des hommes dont elles pensaient quâ€™ils Ã©taient des Tanzaniens et qui pourchassaient un groupe dâ€™enfants ramassant du bois pour le feu derriÃ¨re le poste de police, Ã environ dix minutes de marche du camp. Il nâ€™y a eu dâ€™arrestation, et un parent de lâ€™une des filles a dit que la police ne sâ€™Ã©tait pas rendue au village le plus proche p enquÃªter. Les viols de femmes Ã lâ€™extÃ©rieur des camps de rÃ©fugiÃ©s se produisent dans de nombreux sites de dÃ©placement de la rÃ©gion. Toutefois, Ã Nduta il semble que ce nâ€™est quâ€™une partie du problÃ¨me. Human Rights Wa interrogÃ© un plus grand nombre de femmes et de filles qui avaient Ã©tÃ© violÃ©es Ã lâ€™intÃ©rieur du camp plutÃ´t quâ€™ En avril 2016 deux jeunes hommes ont violÃ© F.N., 15 ans, dans une tente dans le camp. F.N. a dÃ©clarÃ© que suite au viol elle souffrait de douleurs aux hanches et au dos, ainsi que de traumatisme et de dÃ©pression. Sa mÃ¨re a affirmÃ© quâ€™elle avait peur de signaler le viol ou de chercher Ã obtenir justice, mÃªme si elles connaissaient lâ€™un des violeurs, parce quâ€™e craignait des reprÃ©sailles de la part de la famille de lâ€™individu. Des craintes similaires ont incitÃ© les parents dâ€™une fille 4 ans, S.A., Ã ne pas signaler le viol de leur fille par un garÃ§on de 16 ans, mÃªme si dans ce cas les parents de la fillette craignaient Ã©galement que la police ne batte le garÃ§on, ou son pÃ¨re. Un garÃ§on de 14 ans a violÃ© une autre fillette de 4 ans, D.C., qui vivait dans une tente voisine, dÃ©but mai 2016. La mÃ¨re a dÃ©cidÃ© de ne pas porter plainte car le pÃ¨re serait probablement envoyÃ© en prison Ã la place de son fils, ce quâ€™elle trouvait injuste. La nÃ©cessitÃ© dâ€™une protect accrue et de services dâ€™aide psychologique Ã NdutaÂ Les policiers Ã Nduta nâ€™ont pas toujours fait dâ€™efforts sÃ©rie arrÃªter les violeurs. Par exemple, un chef religieux a violÃ© H.N., 27 ans, en janvier 2016 aprÃ¨s Ãªtre entrÃ© dans sa tente pour, selon lui, prier pour elle. H.N. a informÃ© la police mais lâ€™homme nâ€™a pas Ã©tÃ© arrÃªtÃ©. Les chefs de zone du c travaillent en Ã©troite collaboration avec la police, ont dit Ã H.N. que son violeur semblait avoir des pouvoirs magiques de disparition quand ils essayaient de le trouver. Lâ€™homme a Ã©galement menacÃ© H.N. aprÃ¨s le viol. S.K., 15 ans, sâ€™est rendue plusieurs fois Ã la police pour signaler son viol en janvier 2016, et a indiquÃ© Ã la police oÃ¹ vivait le violeur, mais au mois de mai il nâ€™avait toujours pas Ã©tÃ© arrÃªtÃ©. La police tanzanienne, notamment son personnel basÃ© Ã Nduta et se environs, devrait enquÃªter sÃ©rieusement sur les viols commis aussi bien Ã lâ€™intÃ©rieur quâ€™Ã lâ€™extÃ©rieur du cam devraient encourager activement les femmes Ã signaler les viols, et travailler avec les groupes de femmes pour enquÃªter mÃªme si la victime ne peut identifier lâ€™agresseur. Human Rights Watch a Ã©crit une lettre au ministÃ¨re tanzanien de lâ€™IntÃ©rieur le 1erÂ juillet 2016, mais nâ€™a pas reÃ§u de rÃ©ponse. La Tanzanie a fourni historiquement une rÃ©sidence des dizaines de milliers de rÃ©fugiÃ©s, dontÂ 162 000 personnes entre 2008 et 2010, et a permis Ã des centaines de milliers dâ€™autres de venir sâ€™installer dans des camps sur son territoire. Toutefois, les autoritÃ©s tanzaniennes ont renvoyÃ© des dizaines de milliers dâ€™autresÂ rÃ©fugiÃ©s au Burundi en 2011 et 2012. La politique actuelle de la Tanzanie en matiÃ¨re de camps restreint les mouvements des rÃ©fugiÃ©s Ã un rayon de 6 kms autour du camp. Du fait que les autoritÃ©s punissent

parfois les rÃ©fugiÃ©s qui enfreignent cette rÃ¨gle, des femmes violÃ©es Ã une plus grande distance ont peur de signaler les viols. Des efforts mieux concertÃ©s de la police tanzanienne pour identifier, enquÃªter et poursuivre les auteurs prÃ©sumÃ©s pourraient contribuer Ã rÃ©duire les viols Ã Nduta. Les organisations humanitaires devraient Ã©galement continuer Ã soutenir les survivantes par des services mÃ©dicaux, y compris psychosociologiques, et juridiques, et faire un travail de monitoring pour protÃ©ger les victimes et leurs familles contre des reprÃ©sailles. Le HCR et lâ€™IRC devraient poursuivre la formation pou la police ainsi que les rÃ©unions communautaires et le travail de plaidoyer par des leaders de la communautÃ© afin dâ€™encourager le signalement des viols. Le HCR a fourni Ã la police du camp des vÃ©hicules et des motos pour pouvoir patrouiller Ã lâ€™intÃ©rieur et Ã lâ€™extÃ©rieur du camp. Conjointement avec le gouvernement tanzanien, le HCR supervise actions de protection dans tous les camps de rÃ©fugiÃ©s. Cependant, Human Rights Watch a constatÃ© que les victimes Ã©taient souvent dans lâ€™incapacitÃ© dâ€™accÃ©der au personnel du HCR ou bien devaient attendre longtemps pour obten rendez-vous. Dans quatre cas, les femmes ont indiquÃ© sâ€™Ãªtre rendues Ã plusieurs reprises au bureau du HCR Ã Nduta pour demander un rendez-vous, mais quâ€™elles nâ€™avaient pu lâ€™obtenir ou quâ€™on leur avait dit de partir. Lâ€™une d de lâ€™aide aprÃ¨s que sa fillette de 4 ans ait Ã©tÃ© violÃ©e dans le camp. Une autre femme, qui sâ€™est rendue au bureau en avril, a dit quâ€™on lui avait donnÃ© un rendez-vous pour juin. Le HCR a indiquÃ© dans sa lettre Ã Human Rights Watch qu est en train dâ€™amÃ©liorer ses services dâ€™accompagnement en matiÃ¨re de protection et quâ€™il espÃ¨re les Ã©tendre e mais que le manque de personnel signifie que ce type de services est plus limitÃ© Ã Nduta que par exemple Ã Nyaragusu. Les autoritÃ©s responsables de la gestion du camp devraient continuer Ã appliquer des mesures concrÃ¨tes pour rÃ©duire les agressions contre les femmes, comme par exemple amÃ©liorer lâ€™Ã©clairage dans le camp et sâ€™assurer que toutes le latrines peuvent Ãªtre fermÃ©es Ã clef. Plusieurs femmes ont expliquÃ© quâ€™elles urinaient dans des bouteilles en plastique coupÃ©es en deux pour ne pas avoir Ã utiliser des latrines non Ã©clairÃ©es la nuit. Quelques-unes avaient reÃ§u des lampes solaires mais plusieurs avaient Ã©tÃ© volÃ©es. De nombreuses femmes ont indiquÃ© que leurs affaires personnelles avaient Ã©tÃ© volÃ©es dans leurs tentes, y compris de la documentation mÃ©dicale sur les viols qui serait importante dans les efforts pour obtenir justice. Le HCR travaille avec le ministÃ¨re tanzanien de lâ€™IntÃ©rieur sur un projet pilote pour produire des briquettes de biomasse comme alternative au bois pour le feu. Lâ€™utilisation de rÃ©chauds amÃ©liorÃ©s fonctionnant avec d boue a Ã©tÃ© encouragÃ©e dans les camps. Le HCR a indiquÃ© Ã Human Rights Watch que des temps de collecte de bois pour le feu en groupe ont Ã©galement Ã©tÃ© mis en place et que des messages de sÃ©curitÃ© quotidiens sont diffusÃ©s dans camp par des Ã©quipes de sensibilisation de la communautÃ©. Lâ€™IRC mÃ¨ne des campagnes hebdomadaires dans la communautÃ© pour sensibiliser aux dangers et Ã la faÃ§on dont les femmes et les filles peuvent rÃ©duire le risque. Quelques efforts spÃ©cifiques ont Ã©tÃ© rÃ©alisÃ©s par des organisations humanitaires pour protÃ©ger les enfants contre le v notamment la crÃ©ation de groupes de protection des enfants, des centres de garderie pour les enfants et des campagnes de sensibilisation aux dangers de laisser les enfants sans surveillance. Cinq femmes ont affirmÃ© avoir vu lesÂ ImbonerakureÂ qui les auraient violÃ©es, ou dâ€™autresImbonerakure, dans le camp de rÃ©fugiÃ©s. Deux dâ€™entre ell indiquÃ© que ces hommes les avaient menacÃ©es. Plusieurs femmes tutsies ont Ã©galement dit ne pas se sentir en sÃ©curitÃ du fait de leur appartenance ethnique et que dâ€™autres rÃ©fugiÃ©s les harcelaient et les insultaient. Une femme a dÃ©clarÃ© des hommes lâ€™avaient traitÃ©e de Â«Â cafardÂ Â» â€“ un terme utilisÃ© pour insulter les Tutsis pendant le gÃ©nocide rwan 1994 â€“ et lui avaient dit quâ€™elle aurait dÃ» fuir plutÃ´t au Rwanda. Cette femme a signalÃ© le cas Ã la police, qui est intervenue. Les hommes leur ont demandÃ© de les pardonner et ont promis de ne plus lâ€™insulter.Â Il nâ€™est pas clair comment le HCR prÃ©voit de sâ€™attaquer aux menaces Ã la sÃ©curitÃ© dans le camp, mais de plus en plus dâ€™efforts so selon lâ€™agence, pour soutenir les efforts des rÃ©fugiÃ©s visant Ã amÃ©liorer leur sÃ©curitÃ©. Une approche davantage communautaire de la prÃ©vention et de la rÃ©ponse au viol pourrait Ãªtre efficace, comme par exemple une initiative communautaire menÃ©eÂ dans les annÃ©es 1990 qui utilisait des Â«Â Ã©quipes dâ€™intervention dâ€™urgenceÂ Â» de rÃ©f identifiaient les victimes de viol, les aidaient Ã accÃ©der aux services et Å“uvraient au sein de leurs communautÃ©s pour traiter les risques. Lâ€™IRC a recours Ã des chefs religieux et Ã dâ€™autres pour promouvoir la non-violence et a lancÃ© un programme avec environ 400 hommes et femmes pour examiner et changer les attitudes et les pratiques. Les consÃ©quences Ã long terme du viol sont souvent dÃ©vastatrices. Deux femmes seulement sur les plus de 70 que Human Rights Watch a interrogÃ©es ont dÃ©clarÃ© se sentir largement inchangÃ©es Ã©motionnellement ou physiquement depuis les viols. Les autres ont dÃ©crit des problÃ¨mes chroniques dont elles disaient quâ€™ils Ã©taient une consÃ©quence du viol, par exemple une santÃ© physique mÃ©diocre, des infections, et des problÃ¨mes persistants avec le VIH et autres maladies sexuellement transmissibles. Des femmes sÃ©ropositives ont dit avoir du mal Ã trouver suffisamment de nourriture assez riche pour rester en bonne santÃ©, et deux dâ€™entre elles ont affirmÃ© ne pas Ãªtre en mesure de maintenir un rÃ©gime de mÃ©dicaments prophylactiques pour le VIH parce quâ€™elles ne pouvaient pas se procurer assez de nourriture. Une large proportion des femmes ont indiquÃ© avoir toujours des douleurs dans les hanches, le dos ou le ventre, et plusieurs femmes ont expliquÃ© avoir du mal Ã porter de lâ€™eau ou Ã rÃ©aliser dâ€™autres activitÃ©s. Elles ont signalÃ© des problÃ persistants de sommeil, se rÃ©veillant soudainement la nuit en criant, et des cauchemars. Les douleurs Ã©motionnelles, un sentiment de dÃ©connection par rapport aux autres y compris leurs enfants, un dÃ©goÃ»t de soi et de la honte Ã©taient courants. Deux femmes ont dit craindre que le viol nâ€™ait fait dâ€™elles de mauvaises mÃ¨res. Des femmes ont Ã©galement mentionnÃ© le fait de penser constamment aux viols, dâ€™avoir des flashbacks rÃ©currents du viol ou des meurtres, un Ã©tat dÃ©pressif, ou de ne pas ressentir de paix ni de joie. Il y avait une sensation gÃ©nÃ©ralisÃ©e, et justifiÃ©e du point de vue de Human Rights Watch, que les efforts nâ€™Ã©taient pas suffisants pour aider les victimes de viol, mÃªme si de nombreuses femmes ne savaient pas que des soins psychosociaux â€“ de santÃ© mentale â€“ devraient Ãªtre des Ã©lÃ©ments clÃ©s des r au viol apportÃ©es par le gouvernement ou par les organismes dâ€™aide, et quâ€™ils font partie de toutes normes mondiales. Human Rights Watch sâ€™est entretenu avec cinq femmes qui Ã©taient tombÃ©es enceintes ou avaient eu des enfants Ã la suite dâ€™un viol. Dans tous les cas, la grossesse avait entraÃ®nÃ© la discorde. Des femmes ont mentionnÃ© des sentiments ambivalents envers les enfants et des problÃ¨mes familiaux. Dans certains cas, le conjoint avait refusÃ© dâ€™accepter la grossesse ou lâ€™enfant. Dans dâ€™autres cas, le mari avait interdit Ã la femme de recourir Ã un avortement. Dans deux cas

femmes ont indiquÃ© que le personnel humanitaire leur avait dit avoir un devoir religieux et moral de garder lâ€™enfant. Dans tous les cas, les femmes nâ€™Ã©taient pas en mesure de choisir ce qui Ã©tait le mieux pour elles et leurs familles aprÃ¨s avoir fait lâ€™objet dâ€™une violation flagrante des droits humains, sans parler des lois sur lâ€™avortement trÃ¨s restrictives de la Tanzanie. Davantage de services fournis par les organismes humanitaires ou par le gouvernement sont nÃ©cessaires pour assurer une gestion permanente des cas pour les victimes, en particulier un soutien psychosocial et psychologique. Les femmes interrogÃ©es Ã©taient reconnaissantes pour le soutien psychologique, juridique et autre fourni par lâ€™IRC, mais elles ont notÃ© quâ€™il Ã©tait Ã court-terme et insuffisant. Quelques femmes interrogÃ©es avaient Ã©tÃ© invitÃ©es par lâ€™ un groupe de femmes faisant de la vannerie, ce quâ€™elles ont dÃ©crit comme bÃ©nÃ©fique. Un grand nombre dâ€™entre ell affirmÃ© quâ€™elles aimeraient beaucoup participer Ã des activitÃ©s de groupe. Le HCR et lâ€™IRC ont indiquÃ© Ã Human Watch que des thÃ©rapies de groupe avaient commencÃ© en mai et que trois groupes se rÃ©unissaient maintenant. Cela peut contribuer Ã rÃ©pondre Ã un grand besoin de guÃ©rison. La moitiÃ© environ des femmes interrogÃ©es avaient bÃ©nÃ© dâ€™une ou deux sÃ©ances de thÃ©rapie au centre de lâ€™IRC dans le camp. Certaines femmes ont dit avoir tirÃ© partie dâ€ dialogue confidentiel et auraient souhaitÃ© dâ€™autres sÃ©ances, mais nâ€™ont pas reÃ§u dâ€™autres rendez-vous. Au lieu a dit aux femmes quâ€™elles pourraient revenir si elles avaient des problÃ¨mes, ce qui Ã©tait perturbant pour des victimes confrontÃ©es Ã la dÃ©pression, Ã une honte chronique ou Ã une faible estime de soi. MÃªme si certaines femmes ont bÃ©nÃ dâ€™autres sÃ©ances, cela nâ€™a gÃ©nÃ©ralement pas Ã©tÃ© le cas mÃªme pour les enfants ou les survivantes qui sont to enceintes Ã la suite du viol, ont contractÃ© le VIH, ou bien ont Ã©tÃ© exposÃ©es Ã la discorde domestique ou Ã des abus Ã des viols. Un manque de financement a limitÃ© la capacitÃ© dâ€™assistance de lâ€™IRC. Lâ€™IRC a indiquÃ© Ã Human Ri avoir Ã©tÃ© confrontÃ© Ã 90 nouveaux cas signalÃ©s par mois, en partie du fait que son travail de sensibilisation visant Ã informer les femmes de ses services et Ã les encourager Ã signaler les viols avait crÃ©Ã© une forte demande pour les services fournis par les seules trois personnes prodiguant des soins. Certains cas dâ€™urgence particuliers exigent beaucoup de temps. Lâ€™IRC sollicite continuellement davantage de fonds pour dÃ©velopper ses services et a amÃ©liorÃ© so systÃ¨me pour Ã©tablir des prioritÃ©s aux cas. Il a engagÃ© des rÃ©fugiÃ©s afin dâ€™apporter de lâ€™aide dans les cas les m compliquÃ©s. De nombreuses femmes ont profitÃ© dâ€™autres services proposÃ©s par lâ€™IRC, notamment lâ€™accompag lâ€™hÃ´pital et Ã la police pour signaler les crimes, et elles ont trouvÃ© ces services extrÃªmement utiles. Tous les parents de enfants survivantes ont confiÃ© que leurs enfants Ã©taient toujours affectÃ©es par le viol, ayant tendance Ã se replier sur soi- mÃªme et subissant des sautes dâ€™humeur. Lâ€™IRC dispose dâ€™une salle rÃ©servÃ©e aux consultations des enfants et cas avait prodiguÃ© aux enfants survivantes un soutien psychologique Ã long terme et de lâ€™espace dans leur refuge. Le HCR a indiquÃ© quâ€™une formation ciblÃ©e et globale sur le travail avec les enfants survivantes avait Ã©tÃ© programmÃ©e personnel de lâ€™IRC ayant dÃ©jÃ reÃ§u une formation gÃ©nÃ©rale, et avait Ã©quipÃ© la piÃ¨ce de lâ€™IRC destinÃ©e aux dâ€™une thÃ©rapie ludique.Â Les organisations humanitaires devraient sâ€™assurer que des services sont Ã©galement acce aux victimes de sexe masculin. Trois des femmes interrogÃ©es, dont deux enfants, Ã©taient restÃ©es dans un petit refuge de lâ€™IRC dans le camp. Mais celui-ci nâ€™a de place que pour cinq femmes en mÃªme temps, et elles ne sont censÃ©es y rester que quelques jours. Lâ€™amÃ©lioration de ce service pourrait prÃ©senter une option importante pour les femmes confrontÃ©es Ã la violence domestique ou Ã dâ€™autres abus dans le camp.Â